

# **Écoles Maternelle et Élémentaire Durkheim**

## **Compte-rendu du conseil d'école du 10 nov. 2008**

### **Présents :**

Mme Landrin, Directrice de l'école maternelle et Présidente du conseil.  
M. Andrès, Directeur de l'école élémentaire et Président du conseil.  
Mme Rafiki Afafe, conseillère municipale.  
M. Doridant, délégué départemental de l'éducation nationale.  
Mme Collin, Mme Grandjacquot, maîtresses de l'école maternelle.  
M. Fetet, Mme Kalt, Mme Maniak, Mme Michel, Mme Noyel, Mr Zint, Maîtres de l'école élémentaire.  
Mme Berthet, Mr Grandjacquot, Mme Guignard, Mme Hocquaut, Mme Monange, Mme Rémy, Mme Tisserant, M. Voirin, Représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire.  
Mr Chraibi, Mme Frenette, Mme Kaltenbach, M. Passerat, Mr Petit, Représentants des parents d'élèves de l'école maternelle.

### **Excusés :**

M. Castelli, Inspecteur de l'éducation nationale  
Mme Mentrel, Mme Zimbris, représentantes des parents d'élèves de l'école élémentaire.  
Mme Stévançe, représentante des parents d'élèves de l'école maternelle.  
M. Cardinal et Mme Leduc, maîtres titulaires mobiles.  
Mme Houbre, enseignante de langues vivantes.

Mr Andrès et Mme Landrin ont souhaité faire un conseil commun aux deux écoles en raison de la mise en place sur le groupe scolaire de l'aide personnalisée. De plus certains parents font partie des deux conseils.

Mme Landrin et Mr Andrès commencent le conseil en détaillant la composition du conseil d'école.

Ils précisent que les maîtres du réseau d'aide sont invités lorsqu'une question traitant de leur spécialité se pose. Mmes Rafenne-Gérard et Durupt souhaitent d'ailleurs venir au prochain conseil d'école pour se présenter aux parents.

Mr Doridant, délégué départemental de l'Education Nationale se présente et explique sa fonction bénévole au sein de l'école.

### **Attribution du conseil d'école :**

Mr Andrès et Mme Landrin signalent que le conseil se réunit normalement 3 fois par an mais qu'il est toujours possible aux parents de venir les trouver en cas de problème.

Mr Andrès rappelle d'ailleurs que la garderie des enfants pendant le temps de midi a été créée à l'initiative des parents de l'école.

### **Effectifs :**

#### **De la maternelle :**

Mme Landrin, 26 élèves en PS/TPS : 18 + 8

Mme Collin, 20 élèves en MS/PS : 9 + 11

Mme Grandjacquot, 24 élèves en GS/MS : 18 + 6

Soit 70 élèves au 10/11/08

#### **De la élémentaire :**

Mme Michel et Mr Zint au CP : 18 élèves

Mme Noyel au CE1 : 23 élèves

Mr Fetet au CE2 : 23 élèves

Mme Maniak et Mr Zint au CM1 : 20 élèves

Mr Andrès et Mme Kalt au CM2 : 21 élèves

Soit 105 élèves au 10/11/08

### **Désignation des délégués auprès de la commission de restauration scolaire :**

La commission est composée d'un représentant de la mairie, de représentants de la société Avenance, de parents, d'enseignants, d'élèves, d'un médecin nutritionniste et d'une diététicienne.

M. Andrès et M. Voirin se proposent de représenter l'école.

Mr Andrès signale que chaque année une école d'Epinal envoie 2 de ses élèves pour la représenter. L'école Durkheim a été choisie il y a 3 ans.

### **Travaux et demandes en attente auprès de la mairie :**

Mr Andrès et Mme Landrin rappellent que les locaux de l'école et plusieurs services dépendent de la commune et qu'ils attachent une grande

importance à la relation entre la Mairie et l'école.

### **Pour la maternelle :**

#### **Barrière en haut des escaliers du restaurant scolaire**

Mme Landrin signale que c'est une question de sécurité et qu'elle l'a déjà demandée plusieurs fois.

Mme Rafiki précise qu'un rappel a été fait et que la demande suit bien son cours.

#### **Armoire pour la vaisselle**

Elle a déjà été demandée deux fois à la mairie. Mme Landrin signale que la vaisselle et les balais „cohabitent“ dans le même placard. Bien qu'une paroi les sépare, elle pense que ce n'est pas très hygiénique. Mme le médecin scolaire, lors d'un PAI a visité le restaurant et est du même avis. Mme Rafiki prend note.

#### **Les stores dans la classe moyens/petits**

Le service travaux a signalé que ceux-ci étaient irréparables. Ils seront donc remplacés en 2009

#### **La trousse de secours**

L'école souhaiterait vivement une trousse de secours (voire deux) que les maîtresses pourraient emporter lors des sorties extérieures.

#### **Tableau dans le couloir**

Il faudrait remettre du véléda sur ce tableau.

Mme Landrin remercie la Mairie pour les travaux qui ont été réalisés. Les sanitaires ont été repeints et le mobilier de la classe des grands a été renouvelé.

### **Pour l'école élémentaire :**

Mr Andrès remercie la Mairie pour la réalisation des placards de la salle d'arts plastiques. Ils ont été faits pendant les vacances de la Toussaint.

#### **Les tableaux**

Ils ont été repeints dans les autres classes mais il reste encore le CP et CE1. Dans ces classes, le service éducation renouvellera les tableaux avant la fin 2008.

## **Salle informatique**

La ventilation est toujours en attente

## **Délimitation des pelouses**

Le service parcs et jardin est venu observer celles-ci. Une solution pour limiter le pourtour est recherchée.

## **Salles de classes**

Elles ont été refaites il y a 15 ans et les enseignants souhaiteraient que les murs soient lessivés et que la peinture soit refaite. De plus, de nombreuses fenêtres sont toujours en simple vitrage.

## **Restauration**

Le restaurant scolaire a rencontré des problèmes dans la livraison des repas. Normalement, le repas sont livrés 1 ou 2 jours avant leur consommation et le nombre de repas livré est en fonction du nombre d'élèves prévus.

Or à plusieurs reprises, un nombre de repas insuffisant a été livré. Les enfants n'ont pas tous le même menu. C'est d'autant plus ennuyeux que les menus sont établis par le comité de restauration.

Mr Andrès signale que les effectifs sont pourtant relativement stables.

Mme Rafiki signale que le problème est connu de la Mairie et est en cours de résolution. D'autres écoles d'Épinal ont eu les mêmes soucis.

Mr Andrès signale également le manque de produits d'entretien, ou autre, signalé par le personnel de restauration.

Mr Andrès remercie la Mairie car beaucoup de travaux en attente ont été réalisés en 2008.

Mme Rafiki signale que des études sur le chauffage sont en cours dans toutes les écoles de la ville, dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

## **Aide individualisée :**

Elle est réalisée avec l'ensemble des enseignants du groupe scolaire.

Les parents ont été associés à ce projet afin que l'aide corresponde aux besoins des familles.

Les séances étaient de 45 minutes à la rentrée de septembre (15 min de récréation et 30 min de temps de travail). Elles sont passées à 1 heure depuis la rentrée de Toussaint, suite à l'évaluation de fin de période.

Les enseignants ont trouvé que les séances de 45 min de travail étaient plus profitables aux élèves.

Les enfants pourront bénéficier de 54 h d'aide personnalisée sur l'année.

Mr Andrès et Mme Landrin rappellent que cette aide est soumise à l'accord des familles. Un vingtaine enfants sont concernés. Tous les parents ont accepté cette aide. Il y a eu des adaptations pour certains enfants en raison de leurs activités extra-scolaires.

Ils précisent également que les enfants ne seront pas sollicités pour la totalité des périodes.

Le conseil d'école ne soulève aucune objection quant à la modification des horaires.

Mme Grandjacquot signale qu'elle fera un bilan courant février pour une aide éventuelle en grande section.

Il y a eu toutefois un petit problème de communication avec les parents lors de la mise en place de l'aide. Les enseignants ont réajusté leurs moyens de communication.

Pour les enfants déjà pris en charge et continuant, il n'y a pas de soucis.

Pour les nouveaux inscrits, l'enseignant de la classe a contacté la famille pour leur expliquer les besoins de leur enfant.

Mr Andrès et Mme Landrin précisent que les enfants sollicités ne sont pas nécessairement en grande difficulté. L'aide est également là pour le passage de certains palliers importants ou pour anticiper sur des difficultés à venir.

Ils remercient les parents et les enseignants car la mise en place s'est bien déroulée à l'école.

### **Activités et sorties scolaires :**

#### **Pour l'école maternelle :**

La grande section ira le 13 novembre à l'ardoise verte dans le cadre de son projet „la forêt au fil des saisons et la découverte des sens“ . Les enfants iront une fois par saison en forêt en liaison avec le projet „jardin“. Elle va également à la patinoire. L'activité piscine commencera au second trimestre.

Mme Gradjacquot attend la réponse de la mairie pour son projet de „classe transplantée“ au Pont du Metty.

La moyenne section ira à la piscine au second trimestre

La petite section ira au cinéma pour Noël voir „Le Bonhomme de neige“.

La présence prolongée de poux a été un réel problème qui est maintenant réglé. Mais Mme Landrin signale que tous les parents ne soignent pas leurs enfants alors que la PMI donne des bons d'achat de kits complets de

soins.

### **Pour l'école élémentaire :**

La classe environnement en Vanoise s'est bien déroulée. Elle a eu lieu durant la 2ème quinzaine de septembre.

Le traditionnel cross de l'école a eu lieu le 25 octobre sous un grand soleil et Mr Andrès remercie les parents qui sont venus nombreux encourager les enfants. Tout s'est très bien passé.

La ville d'Epinal finance les sorties scolaires et attribue 15€ par enfant du CP au CM1 et un budget plus important à la classe de CM2 pour le voyage à Paris.

**Les CM1** iront à 3 séances de cinéma avec le budget de la mairie. Ils iront voir des films adaptés, Ils sont accompagnés de dossiers pédagogiques et seront travaillés en classe.

Un voyage de fin d'année est également à l'étude.

**Les CE1** iront 3 fois au cinéma. Une participation de 2,5 euros sera demandée aux familles

Une sortie à l'ardoise verte dans le cadre du projet „feuillus et résineux“ aura lieu le 14 décembre.

Une sortie au marché de Noël est prévue.

Un concert „JMF“ est prévu courant avril.

**Les CP** ont déjà fait une sortie cinéma et iront à un concert aux JMF le 24 novembre.

**Les CP et CE1** ont fait également une demande de sortie groupée pour un séjour de 4 fois 1 journée au Pont du Metty.

**Les CE2** feront des sorties culturelles. Le programme n'est pas encore défini car Mr Fetet n'est en charge de sa classe que depuis 6 jours.

**Les CM2** iront en voyage à Paris du 12 au 16 janvier. Mr Andrès a eu à nouveau un problème de disponibilité dans la réservation des chambres et a dû décaler son séjour par rapport à ses souhaits.

Sur les 5 jours, 2 sont financés par les crédits municipaux, 2 par l'école et 1 par le conseil général, ainsi que l'amicale Durkheim.

Mr Andrés remercie la mairie qui a accepté de verser plus tôt que prévu les crédits municipaux.

Mr Andrès signale que les projets sont plus compliqués à mettre en oeuvre du fait de la réduction des horaires. Les emplois du temps sont plus serrés et les programmes ne sont pas véritablement allégés.

## **Règlement intérieur :**

Les deux règlements sont votés à l'unanimité.

Mme Landrin et Mr Andrès précisent que le règlement est composé d'une base règlementaire imposée par le département et d'une partie fixée par l'école.

## **Les plans de mise en sécurité :**

En cas d'incidents majeurs, ils prévoient le confinement des élèves dans l'école. Trois risques sont retenus pour le groupe scolaire :

Tempêtes, séismes et nuages toxiques.

Le confinement en maternelle a lieu dans la classe de Mme Collin

En élémentaire, il a lieu dans le bloc CE2-CM1-CM2.

Mr Andrès et Mme Landrin signalent qu'ils n'ont reçu aucune des fournitures nécessaires pour être en conformité avec la liste officielle minimale.

## **La coopérative scolaire :**

### **Pour la maternelle :**

Le montant de la coopérative est de 15 € par trimestre

8€ pour les goûters et 7 € pour les sorties cinéma et cirque

Le solde restant est consacré à l'achat de jeux ou sert de compléments pour les voyages.

La coopérative apporte de la souplesse lors des différents achats, mais le principal financeur est la commune.

Il existe 4 comptes : un par classe et une coopérative centrale. Le bilan financier est établi chaque année. Les comptes peuvent être consultés par les parents.

### **Pour l'élémentaire :**

La coopérative permet à l'école de gérer des fonds de manière assez souple. L'école adhère à l'OCCE qui lui délègue la gestion des fonds.

Il existe 6 comptes : 1 coopérative par classe et 1 coopérative centrale qui sert à financer les actions de l'école et le consommable informatique.

Le montant de la coopérative est fixe depuis 10 ans.

Le bilan financier est fait en juin. Il est régulièrement contrôlé par un expert comptable.

Les comptes peuvent être consultés par les parents.

## **Questions diverses :**

### **Les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)**

Le gouvernement a prévu 3000 suppressions de maîtres de RASED pour la rentrée 2009.

Les maîtres du RASED ont deux spécialités :

La spécialité E qui concerne les difficultés scolaires

La spécialité G qui concerne les comportements à risque.

2 fois par semaine, les maîtres du RASED prennent en charge 15 enfants de l'école ayant des problèmes nécessitant une aide spécialisée que ne peuvent leur fournir les enseignants de l'école.

Les maîtres de ce réseau interviennent pendant les heures de classe.

La suppression de maîtres du RASED va à l'encontre de l'aide personnalisée apportée par les enseignants. Ces aides sont complémentaires.

Mr Zint propose d'adopter une motion de soutien aux RASED.

Le conseil d'école adopte à l'unanimité la motion présentée.

### **Proposition d'un bilan sur la baisse des horaires**

Les parents demandent s'il est possible de faire le point sur la réduction des horaires scolaires, afin d'estimer la compatibilité avec le respect du programme scolaire.

Mr Andrès n'y voit aucune objection.

Ce bilan sera réalisé au cours du dernier conseil de l'année scolaire.